

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES PELERINS SE RENDANT À LA MECQUE EN 2023

INFORMATIONS LIMINAIRES IMPORTANTES

L'organisation du pèlerinage relève de la responsabilité exclusive des autorités saoudiennes (visas, transport aérien, hébergement, transport).

Le pèlerinage 2023 est réservé aux personnes âgées de **plus de 12 ans**.

➤ **Comment vous inscrire :**

▪ **Vous êtes Français ou étranger résident sur le territoire métropolitain :**

- Le ministère du Pèlerinage et de la Oumra a mis en place une plateforme en ligne exclusive (www.hajj.nusuk.sa) servant aux inscriptions, paiement des forfaits qui incluent transport aérien, transport local, hébergement, restauration, entrées sur les sites sacrés ;
- Un guide (accompagnateur fournissant des services de soutien et d'orientation) est rattaché à chaque forfait proposé. Vous devrez obligatoirement choisir un guide ;
- Cette plateforme étant gérée par le ministère saoudien du Pèlerinage et de la Oumra, toute information ou réclamation concernant l'organisation de votre pèlerinage est à obtenir auprès des organisateurs (numéro de téléphone et adresse mail figurant sur le site). L'ambassade de France à Riyad et le Consulat général à Djeddah ne peuvent vous apporter les réponses en lieu et place des organisateurs saoudiens.

▪ **Vous êtes Français résident à La Réunion ou Mayotte :**

Votre interlocuteur naturel est l'association ou l'agence qui organise votre pèlerinage en lien avec les autorités saoudiennes. C'est celle-ci qui s'occupe de l'intégralité de votre séjour.

I- ACCES AU TERRITOIRE SAOUDIEN

Une fois votre réservation effectuée, via la plateforme www.hajj.nusuk.sa pour les Français et les étrangers résidents en métropole, vous devez obtenir un **visa Hajj, obligatoire pour accéder au territoire saoudien et aux différents lieux du pèlerinage**. Celui-ci s'obtient une fois votre réservation et le paiement validés par la plateforme.

II- COVID-19 - SANTE - ASSURANCES - DEMARCHES - CE QU'IL FAUT RETENIR :

1- Conditions sanitaires pour effectuer le pèlerinage 2023 : soyez à jour de vos vaccinations

Avant le départ

- **Covid 19 :**

Avoir un schéma vaccinal complet : <https://covid19.cdc.gov.sa/>

- **Autres vaccins :**

Vaccination obligatoire contre la méningite. Informations sur la plateforme : www.hajj.nusuk.sa

Vous devez être en mesure de présenter à tout moment vos certificats de vaccination.

- **Consultez votre médecin traitant si besoin :**

Les personnes fragiles présentant une maladie chronique ou entraînant une baisse de l'immunité (diminution des défenses contre les infections) doivent consulter leur médecin traitant avant leur départ **pour évaluer si le pèlerinage est compatible avec leur état de santé.**

Il est recommandé de faire le point avec son médecin ou un centre de vaccination bien avant votre départ.

Sur place

En raison du caractère particulier de cet évènement (rassemblement important d'une durée de plusieurs jours, fortes chaleurs), il est recommandé aux pèlerins se rendant en Arabie saoudite d'appliquer des mesures de prévention, notamment :

- ✓ **Éviter les contacts étroits avec les personnes atteintes d'infections respiratoires** (ou présentant des symptômes comme toux et éternuements) ;
- ✓ **Se laver souvent les mains** au savon ou utiliser une solution hydro-alcoolique (notamment après un contact avec une personne malade et son environnement) ;
- ✓ **Maintenir une bonne hygiène personnelle** ;
- ✓ **Éviter tout contact avec des animaux** (en particulier les dromadaires) et la consommation de viande de dromadaire ou de lait de chamelle ;
- ✓ **Consommer UNIQUEMENT des aliments préparés dans des conditions hygiéniques optimales, à savoir de la viande bien cuite, du lait pasteurisé ainsi que des fruits et des légumes bien lavés.**

Les autorités sanitaires saoudiennes sont susceptibles de réaliser à l'entrée du territoire un dépistage de certaines maladies contagieuses. Les personnes présentant des symptômes et leur entourage font alors l'objet d'une prise en charge médicale en isolement.

En cas de forte fièvre et de difficultés respiratoires (ou diarrhée pour les personnes à risque ou immunodéprimées), **vous devez aller consulter un médecin sans délai**, vous tenir à distance des autres personnes, et, en cas de toux ou d'éternuement, vous couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir ou votre manche.

Consulter impérativement : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/arabie-saoudite/>

2- Les assurances de voyage

Il est recommandé de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation de votre voyage ou certains risques particuliers, notamment les frais d'hospitalisation et/ou de rapatriement en cas d'accident, de maladie ou de décès nécessitant votre transfert hors d'Arabie saoudite.

Il est important de noter qu'en l'absence d'assurance, les frais d'hospitalisation et de rapatriement (assez élevés) sont à votre charge.

Il est également conseillé de vérifier que vous êtes assuré tous risques, y compris à l'étranger et à défaut, de souscrire ce type de contrat d'assurance auprès d'une compagnie de votre choix.

III- INFORMATIONS A COMMUNIQUER AUX PROCHES RESTES EN FRANCE

Afin d'anticiper le règlement des problèmes que vous pourriez rencontrer sur place, il est recommandé de laisser à vos proches les informations suivantes :

- ✓ Dates, horaires, numéros de vols et aéroports de départ et de retour ;
- ✓ Lieux d'hébergement, adresses et coordonnées téléphoniques de vos lieux d'hébergement ;
- ✓ Nom et coordonnées de votre accompagnateur en Arabie saoudite ;
- ✓ Copie de chacun de vos documents d'identité (passeport, visa) et de vos billets d'avion.

✓ **Numéros utiles :**

Ambassade d'Arabie saoudite en France

Services consulaires 29, rue des Graviers 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : **01 47 47 62 63** / Fax : 01 47 47 16 97

En cas d'urgence, le Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Téléphone (H24) : **01 53 59 11 00**

- ✓ Pensez à vous enregistrer sur **Ariane**

Le service Ariane du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est **gratuit** et vous permet de **recevoir des conseils de sécurité** et d'être informé des risques éventuels dans votre pays de destination. **Par cette inscription, les autorités françaises sauront que vous êtes présent dans le pays.**

Pour vous inscrire sur Ariane, cliquez ici www.diplomatie.gouv.fr/ariane

IV- PENDANT VOTRE SEJOUR

En Arabie saoudite, le Hajj est soumis aux lois saoudiennes que vous devez respecter.

❖ Conseils pratiques

Conservez soigneusement toujours avec vous :

- ✓ Une copie de votre passeport, de votre visa et de votre carte d'identité ou de votre carte de séjour si vous en avez une ;
- ✓ **Vos billets d'avion** et les numéros de vols aller/retour ;
- ✓ Les noms, adresses et téléphones des **personnes à contacter en France**, en cas de besoin ;
- ✓ Les noms et téléphones de **votre accompagnateur** (= Chef de groupe) en Arabie saoudite
- ✓ Les noms, adresses et téléphones de votre **organisateur de voyage**, si vous en avez un.

Placez vos objets précieux, votre argent et vos pièces d'identité dans le coffre de votre hôtel.

Si des prestations essentielles (hébergement, transport...) ne peuvent être fournies comme cela était prévu, vous devez alerter votre guide qui vous aidera à régler le problème.

Les autorités françaises (Ambassade et Consulat) ne peuvent intervenir dans cette relation de nature commerciale privée.

❖ **Contacts utiles**

Que faire en cas de problème ? Contactez en priorité votre chef de groupe. Vous êtes priés d'appeler, **seulement en cas d'urgence**, en priorité le Consulat général à Djeddah.

➤ **À DJEDDAH :**

- Numéro fixe (du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00) : **012 610 89 00** / de France, composer 00 966 12 610 89 00.
- Le Numéro d'astreinte les vendredis et samedis (week-end) et de dimanche à jeudi de 16h00 à 8h30 : **050 535 1802** / de France composer 00 966 50 535 1802.
- Numéro de portable d'urgence pour le pèlerinage : 050 234 67 38 / de France composer le 00 966 50 234 67 38

➤ **À RIYAD :**

▪ **Ambassade de France (standard) :**

À partir de l'Arabie saoudite, composez le **011 434 41 00**.

À partir de la France ou d'un portable français, composez le 00 966 11 434 41 00.

▪ **Ambassade de France (téléphone portable d'urgence pour les Français en difficulté) :**

À partir de l'Arabie saoudite, composez le **053 589 1207**

À partir de la France ou d'un portable français, composez le 00 966 53 589 1207

▪ **Ambassade de France (permanence) :**

À partir de l'Arabie saoudite, composez le **050 528 27 15**

À partir de la France ou d'un portable français, composez le 00 966 50 528 27 15

➤ **Police (nécessité de parler arabe) :**

A partir de l'Arabie saoudite, composez le **999** ou le **011 486 00 83**.

A partir de la France ou d'un portable français, composez le 00 966 11 486 00 83.

➤ **Centre intégré d'appel : 911**